Municipalité du
Village de Roxton Falls
26, rue du Marché
Roxton Falls, Québec, J0H 1E0
Tél. : (450) 548-5790
Fax : (450) 548-5881
Courriel : roxton@roxtonfalls.ca

Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2020

Introduction

La *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* permet, depuis le 1er janvier 2018, à une municipalité de fixer les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000$ et plus, mais inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public.

La Municipalité du Village de Roxton Falls a adopté, le 4 septembre 2018, le Règlement #08-2018, sur la gestion contractuelle. Pour consulter le règlement sur la gestion contractuelle, vous pouvez consulter le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : http://roxtonfalls.ca/wp-content/uploads/2018/09/08-2018-Reglement-gestion-contractuelle-Adoption-finale.pdf

Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Municipalité, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal* et de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000$, mais inférieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique en vertu de l'article 935 du *Code municipal*.

Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2020

De par l'article 938.1.2 du *Code municipal*, au moins une fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance du Conseil, un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

Au courant de l'année 2020, la Municipalité du Village de Roxton Falls a procédé à un appel d'offres public mais aucun sur invitation. Voici les détails :

Fournisseur	Objet	Valeur totale taxes incluses
Eurovia Québec Construction inc.	Réfection des rues Cabana, Duval et Saint-Louis	137 908.49$

Au courant de l'année 2020, la Municipalité du Village de Roxton Falls a aussi octroyé des contrats de gré à gré, pour un montant d'au moins 25 000$, auprès des fournisseurs suivants :

Fournisseur	Objet	Valeur totale taxes incluses
Construction Maxime Guilmain	Rénovation immeuble au 37, rue de l'Église (garderie) : Revêtement extérieur	29 423.83$
Vitrerie Bourgeois	Remplacement portes et fenêtres immeubles 37, rue de l'Église (garderie)	28 587.38$
Yves Deaudelin et Société Notre-Dame-De-Toutes-Grâces	Achat de l'immeuble situé au 21, rue du Marché (garage) 105 000$ + taxes	120 723.75$

Plaintes

Au cours de l'année 2020, aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité.

Sanctions

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité, au cours de l'année 2020.

Conclusion

Chacun de ces octrois de contrat ont été faits dans le respect du Règlement sur la gestion contractuelle de la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Rapport déposé lors de la séance ordinaire de conseil du 11 janvier 2021.

Préparé par :

_____
Julie Gané, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière